

Compte de résultat Consolidé

En EUR	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires (1)	458 930 463	371 979 876
Autres produits d'exploitation	11 201 637	23 272 545
Achats consommés	411 057 146	347 018 759
Charges de personnel (2)	11 622 533	10 238 169
Autres charges d'exploitations	24 067 667	22 109 006
Impôts et taxes	3 393 101	3 760 266
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 179 340	8 989 202
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	2 812 313	3 137 019
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions	83 658	186 500
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	2 728 655	2 950 519
Produits et charges financières	4 872 957	-54 882
Produits et charges exceptionnelles	5 736 345	-456 240
Impôts sur les résultats	-384 482	-523 470
Liaisons résultat	3	8
Résultat net des entités intégrées	13 722 436	2 962 859
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence	-178 981	-395 443
Résultat net d'ensemble consolidé	13 543 455	2 567 416
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	13 543 455	2 567 416

- (1) Le poste « transfert de charges » de la société CEREMIS GRAINS constatant les refacturations de marges sur opérations MATIF est rapporté au chiffre d'affaires « prestations de services » à compter de cet exercice. Une présentation proforma avec le reclassement N-1 est indiqué dans la note « information sectorielle »

- (2) Y compris la participation des salariés

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 DECEMBRE 2023

COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à nos statuts pour vous rendre compte de l'activité de notre Groupe au cours de l'exercice 2022/2023.

Face à l'évolution de son périmètre et de ses participations, le Groupe AGORA, soucieux de se mettre en conformité avec ses obligations, vous présente ses comptes consolidés.

I – EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'année s'est soldée par une collecte R22 : 956 940 t de très bon niveau à l'image de R21 (979 560 tonnes). Les prix des céréales se sont appréciés en début d'exercice, et nous avons observé une baisse depuis l'ouverture du corridor ukrainien.

Corrélativement le prix des intrants a atteint des niveaux extrêmement élevés, voire jamais connus. Les bons résultats et la performance globale de la coopérative au cours de l'exercice dans ses métiers ont permis de rémunérer ses adhérents engagés en prix de campagne à un très bon niveau de prix, notamment 297,5 €/t pour le blé conventionnel.

La coopérative, privilégiant la fidélité et la qualité de sa relation avec ses adhérents, a en l'espèce appliqué une stratégie engrais impactant le moins possible le cash de ses adhérents, aussi et dans le prolongement de cette politique de proximité, a distribué en fin de campagne, plus de 631 K€ de remise engrais.

La coopérative a cédé cette année 100% de sa participation dans TEREOS AI, ce qui a engendré un produit total de 11.2 M€ (plus-value de 7.7 M€ complétée d'une reprise de provision d'environ 3.5M€) ainsi que ses participations dans Prise Direct et Ceremis invest, pour se recentrer dans ses métiers de base (appro, collecte).

Les provisions pour dépréciation de titres constitués sur les titres de TEREOS (50% de la valeur des titres), ainsi que les titres Prise Direct ont donc été repris intégralement cette année.

Les créances adhérents et usagers/clients demeurent sous surveillance, notamment au constat d'une baisse de prix des céréales et des engrais depuis la clôture de l'exercice, même si et au cas par cas, un certain nombre de dossiers importants a été solutionné. Les provisions suivantes ont été ajustées pour tenir compte de cet environnement de marché baissier :

- Provision pour créances de 8,8 M€ HT dont 6,7 M€ adhérents
- Provision pour dépréciation de stocks de 2.3 M€ (risque prix principalement)

Dans le cadre de la délocalisation du site de Louvres, la subvention « EPFVO » a fait l'objet d'une reprise pour la dixième année consécutive pour 366 341 €, calculée sur une durée identique à celle des amortissements relatifs aux investissements de substitution réalisés.

La provision pour Restructuration Economique Managérial n'ayant plus d'objet a été intégralement reprise cette année. Pour mémoire, son objet consistait à couvrir les risques de charges supplémentaires liés aux évolutions planifiées de renouvellement en matière de ressources humaines

II - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe AGORA clos le 30 juin 2023, sont établis dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi d'orientation agricole, de l'article L524-6 du code rural et conformément aux règles en vigueur en France émises par l'Autorité des Normes Comptables (ANC), en particulier en application du règlement n°2020-01 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02. En application de l'obligation prévue par ce nouveau règlement, les principaux impacts comptables à l'ouverture concernent les postes suivants :

- Les écarts d'acquisition positifs sont présentés au sein de la rubrique « Immobilisations incorporelles »
- Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés au bilan consolidé dans les postes « Autres créances et comptes de régularisation »
- Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ont été replacées dans le compte de résultat entre l'agrégat « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et l'agrégat « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».
- Les subventions d'investissement sont présentées en quasi-fonds propres comme pour les comptes sociaux. Auparavant, ils étaient positionnés en Produits Constatés d'Avance.

Les états financiers pris en considération sont ceux arrêtés au 30 juin 2023.

Pour toutes les sociétés du Groupe, l'activité couvre une période de douze mois.

L'ensemble des éléments financiers est en devise Euros.

III - METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour les filiales dont le groupe détient directement le contrôle exclusif. Elle prend en compte, après éliminations des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

Les sociétés, dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs partenaires, sont consolidées en *intégration proportionnelle*. Cette méthode consiste à retenir proportionnellement au pourcentage de participation du groupe dans la société concernée, les actifs, passifs, produits et charges de cette dernière.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, présumée à partir de 10 %, sont *mises en équivalence* selon la méthode directe. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés la part qu'ils représentent dans les capitaux propres retraités de la société.

IV - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe a décidé de retenir dans le périmètre de consolidation, les UNIONS de Coopératives et ce, sachant que la dérogation du règlement n° 2002-13 du 12 décembre 2002 du CRC a depuis été abrogée par l'ANC N°2020-01.

Par suite de cette décision, dont l'objectif est d'améliorer l'image économique du groupe, les sociétés suivantes sont consolidées :

- CEREMIS « UCA »
- UNION SYNERGIS
- UCAVO

Ces sociétés sont consolidées par Intégration Proportionnelle à l'exception de l'UNION SYNERGIS qui est consolidée par Intégration Globale.

La société VERTDIS, créée le 24 Juin 2010, est consolidée par Mise en Equivalence à hauteur de 12.27%.

Les sociétés PRISE DIRECT' et CEREMIS INVEST, sont sorties du périmètre à la suite de la cession des titres.

L'actualisation du capital dans CEREMIS « UCA » a entraîné une diminution du pourcentage de participation qui passe à 27.63% contre 31.61% en N-1.

À la suite de l'actualisation du capital de la société CEREMIS TRADING la participation passe à 43.10% contre 43.07% en N-1.

La société EASI'NOV est en cours de liquidation. Elle figure toujours au périmètre de consolidation mais avec une valeur figée au 30 juin 2022.

Le périmètre de consolidation est défini comme suit au 30 Juin 2023 :

☒ Société mère :

	Siret	Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Société MERE				
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AGORA	326 677 366 00089	7 213 154 €	100,00%	100,00%

☒ Filiales consolidées en intégration globale :

		Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Filiales consolidées par INTEGRATION GLOBALE				
SA LAERMANS	696 680 529 00042	38 113 €	100,00%	100,00%
UNION SYNERGIS	431 714 518 00021	45 000 €	97,78%	97,78%
GIE SYNERGIS MANAGEMENT	503 217 184 00012	2 400 €	100,00%	100,00%
SCI LE RONCE	523 119 352 00012	1 000 €	100,00%	100,00%
SCI DE CLOS DE PRESLES	384 366 464 00020	152 €	100,00%	100,00%
SYNERGIS LOGISTIQUE	793 369 927 00017	71 800 €	100,00%	100,00%
SYNERGIS INVEST	82 447 557 800 012	100 000 €	100,00%	100,00%

☒ Filiales consolidées en intégration proportionnelle :

		Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Filiales consolidées par INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SA SEMMAP	556 350 189 00024	1 541 760 €	46,74%	46,74%
UNISIGMA (GIE)	317 760 668 00028	571 875 €	34,00%	34,00%
CEREMIS "UCA"	442 276 473 00034	104 940 €	27,63%	27,63%
UCAVO	775 628 704 00030	166 380 €	72,99%	72,99%
EASI'NOV	82 501 554 800 019	120 000 €	50,00%	50,00%

☒ Filiales mises en équivalence (1) :

		Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Filiales consolidées par MISE EN EQUIVALENCE				
CEREMIS TRADING	513 420 422 00018	30 000 €	43,10%	43,10%
VERTDIS SAS	341 633 725 00526	5 836 128 €	12,27%	12,27%

(1) influence notable

V - ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion des prises de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraitée de la société consolidée) est ventilé de la façon suivante :

- ☒ -affecté en priorité aux postes appropriés du bilan consolidé en tenant compte de la part revenant aux minoritaires, il constitue *l'écart d'évaluation*,
- ☒ -l'écart résiduel demeurant après affectation constitue l'écart d'acquisition. Comptabilisé à l'actif du bilan. Il est amorti sur 10 ans.

Evolution prévisible de l'activité :

Les perspectives pour la campagne R2023, compte tenu des informations déjà livrées par la moisson, sont très encourageantes. Pour autant de nombreux sujets et challenges se dessinent avec notamment la baisse des prix céréales et approvisionnements et un environnement économique inflationniste qui risquent d'impacter une majeure partie de nos charges d'exploitation.

IV – ANALYSE

Pour conclure quelques chiffres clés :

- Le Chiffre d'Affaires Groupe : 459 M€ contre 372 M€ au titre de N-1
- Le Résultat d'Exploitation : +2.8 M€ contre +3.1 M€ au titre de N-1
- Le Résultat Financier : +4.8 M€ contre -0.05 M€ au titre de N-1
- Le Résultat Exceptionnel : +5.7 M€ contre -0.4 M€ au titre de N-1
- Le Résultat Groupe : + 13 543 455 € contre + 2 567 416 € au titre de N-1

Les résultats financiers et exceptionnels sont fortement impactés par l'effet des cessions de participation notamment celle des titres TEREOS

Un focus sur les éléments essentiels du bilan consolidé.

Les Capitaux Propres continuent de s'accroître régulièrement à **101 M€** contre **88.8 M€**.

En intégrant les Autres Fonds Propres et Quasi Fonds Propres la progression est également de mise pour atteindre un niveau de **113.7 M€** contre **102.7 M€**.

Les Emprunts et Dettes contractés auprès des établissements de crédits sont en diminution et s'élèvent à **14.2 M€**, soit en diminution de **-1,7 M€** et s'inscrivent dans la stratégie financière du Groupe.

Du côté Actif, l'Actif fixe net s'élève à **63.6 M€** en diminution de **13M€**.

Un mot sur les écarts d'acquisition

V - ECART D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion des prises de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraitée de la société consolidée) est ventilé de la façon suivante :

- ☒ -affecté en priorité aux postes appropriés du bilan consolidé en tenant compte de la part revenant aux minoritaires, il constitue *l'écart d'évaluation*,
- ☒ -l'écart résiduel demeurant après affectation constitue l'écart d'acquisition. Comptabilisé à l'actif du bilan. Il est amorti sur 10 ans.

Le Président,



Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	744 592	1 168 703
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	571 123	964 287
Immobilisations corporelles	51 658 256	55 505 909
Immobilisations financières	6 641 863	15 057 019
Titres mis en équivalence	4 572 562	4 962 118
Actif immobilisé	63 617 273	76 693 749
Stocks et en-cours	36 422 640	35 251 642
Clients et comptes rattachés	37 192 997	35 654 621
Autres créances et comptes de régularisation (4)	30 556 895	72 216 932
Valeurs mobilières de placement	60 555 811	28 111 001
Disponibilités	4 274 563	57 138 431
Actif circulant	169 002 906	228 372 627

Total Actif	232 620 179	305 066 376
--------------------	--------------------	--------------------

Passif	30/06/2023	30/06/2022
Capital (1)	7 213 154	7 228 774
Primes (1)	490 565	490 565
Réserves et résultat consolidés (2)	89 922 100	77 335 270
Autres (3)	3 411 816	3 778 157
Capitaux propres - Part du groupe	101 037 635	88 832 766
Intérêts minoritaires	6 191	6 191
Provisions	12 741 601	13 905 383
Emprunts et dettes financières	40 608 144	62 268 372
Fournisseurs et comptes rattachés	15 587 481	48 451 686
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	62 639 127	91 601 978
Dettes	118 834 752	202 322 036

Total Passif	232 620 179	305 066 376
---------------------	--------------------	--------------------

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe), y compris les subventions d'investissements

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
A G O R A**

Société coopérative au capital variable

Siège social : 2, rue de Roye
60280 CLAIROIX

RCS COMPIEGNE 326 677 366

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Agora

Coopérative Agricole

Au Service de la Terre

2, rue de Roye à CLAIROIX - BP 20119

60201 COMPIEGNE CEDEX

Tél. : 03 44 90 61 90 - Fax : 03 44 83 62 30

SIREN 326 677 366 - TVA : FR 79 326 677 366

**EXEMPLAIRE CERTIFIÉ
CONFORME**

SAS GMBA MONTIEL LABORDE

14, rue Portalis
75008 PARIS

FCN

57, chaussée du Port – CS 90157
51008 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A G O R A

Société coopérative au capital variable

Siège social : 2, rue de Roye
60280 CLAIROIX

RCS COMPIEGNE 326 677 366

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société coopérative AGORA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société coopérative AGORA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

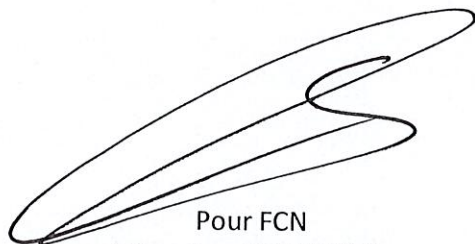
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

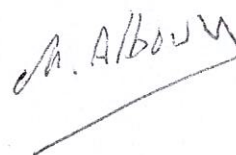
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Châlons-en-Champagne et à Paris, le 27 novembre 2023

Les Commissaires aux comptes

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Pour FCN
Sébastien GUILLAUME

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. ALBOUY' with a stylized flourish at the end.

Pour GMBA MONTIEL LABORDE
Mathieu ALBOUY

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	744 592	1 168 703
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	571 123	964 287
Immobilisations corporelles	51 658 256	55 505 909
Immobilisations financières	6 641 863	15 057 019
Titres mis en équivalence	4 572 562	4 962 118
Actif immobilisé	63 617 273	76 693 749
Stocks et en-cours	36 422 640	35 251 642
Clients et comptes rattachés	37 192 997	35 654 621
Autres créances et comptes de régularisation (4)	30 556 895	72 216 932
Valeurs mobilières de placement	60 555 811	28 111 001
Disponibilités	4 274 563	57 138 431
Actif circulant	169 002 906	228 372 627
Total Actif	232 620 179	305 066 376

Passif	30/06/2023	30/06/2022
Capital (1)	7 213 154	7 228 774
Primes (1)	490 565	490 565
Réserves et résultat consolidés (2)	89 922 100	77 335 270
Autres (3)	3 411 816	3 778 157
Capitaux propres - Part du groupe	101 037 635	88 832 766
Intérêts minoritaires	6 191	6 191
Provisions	12 741 601	13 905 383
Emprunts et dettes financières	40 608 144	62 268 372
Fournisseurs et comptes rattachés	15 587 481	48 451 686
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	62 639 127	91 601 978
Dettes	118 834 752	202 322 036
Total Passif	232 620 179	305 066 376

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe), y compris les subventions d'investissements

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

Compte de résultat Consolidé

En EUR	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires (1)	458 930 463	371 979 876
Autres produits d'exploitation	11 201 637	23 272 545
Achats consommés	411 057 146	347 018 759
Charges de personnel (2)	11 622 533	10 238 169
Autres charges d'exploitations	24 067 667	22 109 006
Impôts et taxes	3 393 101	3 760 266
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 179 340	8 989 202
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	2 812 313	3 137 019
Dotations aux dépréciations des écarts d'acquisitions	83 658	186 500
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	2 728 655	2 950 519
Produits et charges financières	4 872 957	-54 882
Produits et charges exceptionnelles	5 736 345	-456 240
Impôts sur les résultats	-384 482	-523 470
Liaisons résultat	3	8
Résultat net des entités intégrées	13 722 436	2 962 859
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence	-178 981	-395 443
Résultat net d'ensemble consolidé	13 543 455	2 567 416
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	13 543 455	2 567 416

(1) Le poste « transfert de charges » de la société CEREMIS GRAINS constatant les refacturations de marges sur opérations MATIF est rapporté au chiffre d'affaires « prestations de services » à compter de cet exercice. Une présentation proforma avec le reclassement N-1 est indiqué dans la note « information sectorielle »

(2) Y compris la participation des salariés

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net consolidé	13 543 455	2 567 416
Résultat des sociétés mise en équivalence	178 981	395 443
Amortissements et provisions	2 863 237	7 883 770
Variation des impôts différés	2 011	9 139
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-5 156 732	-31 442
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	11 430 952	10 824 326
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	418 142	307 710
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-27 981 027	-11 029 329
<i>Dont stocks</i>	-1 171 000	-16 857 597
<i>Dont créances d'exploitation</i>	31 491 753	-55 266 508
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	-58 301 780	61 094 775
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-16 131 933	102 707
Acquisition d'immobilisations	-2 563 129	-7 977 868
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	18 625 776	128 553
Encaissement sur subventions d'investissements	2 289 038	-441 940
Incidence des variations de périmètres (1)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	18 351 685	-8 291 255
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-956 882	-1 074 783
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-6 078	-3 582
Dividendes en intragroupe	-15 620	-75 691
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	16 885 742	866 218
Emissions d'emprunts (2)	-4 903 206	-5 443 551
Remboursements d'emprunts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 003 956	-5 731 389
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	13 223 708	-13 919 937
Trésorerie d'ouverture	38 978 338	52 898 275
Trésorerie de clôture	52 202 046	38 978 338

(1) Le poste « incidence des variations de périmètre » correspond à l'impact de la variation du pourcentage d'intérêt sur la trésorerie de CEREMIS GRAINS (disponibilités et concours bancaires).

(2) dont émissions d'emprunts bancaires : 3 258 986 €, le solde étant constitué de soldes créditeurs de comptes courants adhérents.

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	7 305 682	72 565 615	3 528 971	242 998	83 641 203	2 063
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		2 291 545	-2 291 545			
Distributions de dividendes (1)		160 323	-1 237 424		-1 077 101	
Variation de capital	-76 908				-76 908	
Résultat N-1			2 567 414		2 567 414	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts		4 129			1	4 128
Variation de périmètre						
Autres variations (subventions d'investissements)				3 778 157	3 778 158	
Capitaux propres N-1	7 228 774	75 021 612	2 567 416	4 021 155	88 832 766	6 191
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 296 794	-1 296 794			
Distributions de dividendes (1)		314 002	-1 270 622		-956 620	
Variation de capital	-15 620				-15 620	
Résultat N			13 543 455		13 543 455	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations (subventions d'investissements)		-5		-366 341	-366 346	
Capitaux propres N	7 213 154	76 632 403	13 543 455	3 654 814	101 037 635	6 191

(1) Le montant de dividendes laissé colonne « réserves consolidées » correspond au montant des dividendes intra groupe éliminé. Le montant de dividendes porté dans la colonne « résultat » correspond au montant de dividendes ou ristournes total distribué y compris les ristournes de la Coopérative qui restent en valeur nette colonne « total part groupe »

**ANNEXE
AUX COMPTES CONSOLIDES
2022-2023**

I – EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'année s'est soldée par une collecte R22 : 956 940 t de très bon niveau à l'image de R21 (979 560 tonnes). Les prix des céréales se sont appréciés en début d'exercice, et nous avons observé une baisse depuis l'ouverture du corridor ukrainien.

Corrélativement le prix des intrants a atteint des niveaux extrêmement élevés, voire jamais connus. Les bons résultats et la performance globale de la coopérative au cours de l'exercice dans ses métiers ont permis de rémunérer ses adhérents engagés en prix de campagne à un très bon niveau de prix, notamment 297,5 €/t pour le blé conventionnel.

La coopérative, privilégiant la fidélité et la qualité de sa relation avec ses adhérents, a en l'espèce appliqué une stratégie engrais impactant le moins possible le cash de ses adhérents, aussi et dans le prolongement de cette politique de proximité, a distribué en fin de campagne, plus de 631 K€ de remise engrais. La coopérative a cédé cette année 100% de sa participation dans TEREOS AI, ce qui a engendré un produit totale de 11.2 M€ (plus-value de 7.7 M€ complétée d'une reprise de provision d'environ 3.5M€) ainsi que ses participations dans Prise Direct et Ceremis invest, pour se recentrer dans ses métiers de base (appro, collecte). Les provisions pour dépréciation de titres constitués sur les titres de TEREOS (50% de la valeur des titres), ainsi que les titres Prise Direct ont donc été repris intégralement cette année.

Les créances adhérents et usagers/clients demeurent sous surveillance, notamment au constat d'une baisse de prix des céréales et des engrais depuis la clôture de l'exercice, même si et au cas par cas, un certain nombre de dossiers importants a été solutionné. Les provisions suivantes ont été ajustées pour tenir compte de cet environnement de marché baissier : - Provision pour créances de 8,8 M€ HT dont 6,7 M€ adhérents - Provision pour dépréciation de stocks de 2.3 M€ (risque prix principalement) Dans le cadre de la délocalisation du site de Louvres, la subvention « EPFVO » a fait l'objet d'une reprise pour la dixième année consécutive pour 366 341 €, calculée sur une durée identique à celle des amortissements relatifs aux investissements de substitution réalisés. .

La provision pour Restructuration Economique Managérial n'ayant plus d'objet a été intégralement reprise cette année. Pour mémoire, son objet consistait à couvrir les risques de charges supplémentaires liés aux évolutions planifiées de renouvellement en matière de ressources humaines

II - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe AGORA clos le 30 juin 2023, sont établis dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi d'orientation agricole, de l'article L524-6 du code rural et conformément aux règles en vigueur en France émises par l'Autorité des Normes Comptables (ANC), en particulier en application du règlement n°2020-01 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02. En application de l'obligation prévue par ce nouveau règlement, les principaux impacts comptables à l'ouverture concernent les postes suivants :

- Les écarts d'acquisition positifs sont présentés au sein de la rubrique « Immobilisations incorporelles »
- Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés au bilan consolidé dans les postes « Autres créances et comptes de régularisation »
- Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ont été replacées dans le compte de résultat entre l'agrégat « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et l'agrégat « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».
- Les subventions d'investissement sont présentées en quasi-fonds propres comme pour les comptes sociaux. Auparavant, ils étaient positionnés en Produits Constatés d'Avance.

Les états financiers pris en considération sont ceux arrêtés au 30 juin 2023.
Pour toutes les sociétés du Groupe, l'activité couvre une période de douze mois.
L'ensemble des éléments financiers est en devise Euros.

IV - METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour les filiales dont le groupe détient directement le contrôle exclusif. Elle prend en compte, après éliminations des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

Les sociétés, dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs partenaires, sont consolidées en *intégration proportionnelle*. Cette méthode consiste à retenir proportionnellement au pourcentage de participation du groupe dans la société concernée, les actifs, passifs, produits et charges de cette dernière.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, présumée à partir de 10 %, sont *mises en équivalence* selon la méthode directe. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés la part qu'ils représentent dans les capitaux propres retraités de la société.

V - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe a décidé de retenir dans le périmètre de consolidation, les UNIONS de Coopératives et ce, sachant que la dérogation du règlement n° 2002-13 du 12 décembre 2002 du CRC a depuis été abrogée par l'ANC N°2020-01. Suite à cette décision, dont l'objectif est d'améliorer l'image économique du groupe, les sociétés suivantes sont consolidées :

- CEREMIS « UCA »
- UNION SYNERGIS
- UCAVO

Ces sociétés sont consolidées par Intégration Proportionnelle à l'exception de l'UNION SYNERGIS qui est consolidée par Intégration Globale.

La société VERTDIS, créée le 24 Juin 2010, est consolidée par Mise en Equivalence à hauteur de 12.27%.

Les sociétés PRISE DIRECT' et CEREMIS INVEST, sont sorties du périmètre suite à la cession des titres.

L'actualisation du capital dans CEREMIS « UCA » a entraîné une diminution du pourcentage de participation qui passe à 27.63% contre 31.61% en N-1.

À la suite de l'actualisation du capital de la société CEREMIS TRADING le taux d'intérêt passe à 43.10% contre 43.07% en N-1.

La société EASI'NOV est en cours de liquidation. Elle figure toujours au périmètre de consolidation mais avec une valeur figée au 30 juin 2022.

Le périmètre de consolidation est défini comme suit au 30 Juin 2023 :

☒ **Société mère :**

	Siret	Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Société MERE SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AGORA	326 677 366 00089	7 213 154 €	100,00%	100,00%

☒ **Filiales consolidées en intégration globale :**

		Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Filiales consolidées par INTEGRATION GLOBALE				
SA LAERMANS	696 680 529 00042	38 113 €	100,00%	100,00%
UNION SYNERGIS	431 714 518 00021	45 000 €	97,78%	97,78%
GIE SYNERGIS MANAGEMENT	503 217 184 00012	2 400 €	100,00%	100,00%
SCI LE RONCE	523 119 352 00012	1 000 €	100,00%	100,00%
SCI DE CLOS DE PRESLES	384 366 464 00020	152 €	100,00%	100,00%
SYNERGIS LOGISTIQUE	793 369 927 00017	71 800 €	100,00%	100,00%
SYNERGIS INVEST	82 447 557 800 012	100 000 €	100,00%	100,00%

☒ **Filiales consolidées en intégration proportionnelle :**

		Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Filiales consolidées par INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SA SEMMAP	556 350 189 00024	1 541 760 €	46,74%	46,74%
UNISIGMA (GIE)	317 760 668 00028	571 875 €	34,00%	34,00%
CEREMIS "UCA"	442 276 473 00034	104 940 €	27,63%	27,63%
UCAVO	775 628 704 00030	166 380 €	72,99%	72,99%
EASI'NOV	82 501 554 800 019	120 000 €	50,00%	50,00%

☒ **Filiales mises en équivalence (1) :**

		Montant du Capital	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
Filiales consolidées par MISE EN EQUIVALENCE				
CEREMIS TRADING	513 420 422 00018	30 000 €	43,10%	43,10%
VERTDIS SAS	341 633 725 00526	5 836 128 €	12,27%	12,27%

(1) influence notable

VI - ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion des prises de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraitée de la société consolidée) est ventilé de la façon suivante :

- ☒ -affecté en priorité aux postes appropriés du bilan consolidé en tenant compte de la part revenant aux minoritaires, il constitue *l'écart d'évaluation*,
- ☒ -l'écart résiduel demeurant après affectation constitue l'écart d'acquisition. Comptabilisé à l'actif du bilan. Il est amorti sur 10 ans.

VII – METHODES D'EVALUATION

□ IMMOBILISATIONS

➔ EVOLUTION DE LA VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce	2 793 022			-1 036 518		1 756 504
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 081 681	5 801		-6 417		1 081 065
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	184 992		11 385		11 385	184 992
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	4 059 695	5 801	11 385	-1 042 935	11 385	3 022 561

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce	1 828 735	81 679	-1 979	-727 012		1 185 381
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 062 257	19 719		-6 417		1 075 559
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles			11 385		28 414	17 029
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	2 890 992	101 398	9 406	-733 429	28 414	2 277 969

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce	964 287	-81 679	1 979	-309 506		571 123
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	19 424	-13 918				5 506
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	184 992				-17 029	167 963
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	1 168 703	-95 597	1 979	-309 506	-17 029	744 592

Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	11 297 234				129 562	11 426 796
Constructions	135 331 295	133 941	6 654	-3 212	394 635	135 850 005
Installations techniques, matériel, outillage	31 195 300	660 447	171 591		560 873	32 245 029
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	3 713 422	422 733	226 986	-9 879	38 511	3 937 801
Immobilisations en cours	1 225 736	824 919			-1 118 112	932 543
Avances et acomptes	12 231	15 920			-5 469	22 682
Valeurs brutes	182 775 218	2 057 960	405 231	-13 091		184 414 856

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	3 969 449	227 646	2		-17 029	4 180 064
Constructions	94 361 879	3 824 202	3 177	-1 908		98 180 996
Installations techniques, matériel, outillage	26 018 816	1 463 587	171 591			27 310 813
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	2 919 165	352 555	179 978	-7 014		3 084 727
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	127 269 309	5 867 990	354 748	-8 922	-17 029	132 756 600

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	7 327 785	-227 646	-2		146 591	7 246 732
Constructions	40 969 416	-3 690 261	3 477	-1 304	394 635	37 669 009
Installations techniques, matériel, outillage	5 176 484	-803 140			560 873	4 934 216
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	794 257	70 178	47 008	-2 865	38 511	853 074
Immobilisations en cours	1 225 736	824 919			-1 118 112	932 543
Avances et acomptes	12 231	15 920			-5 469	22 682
Valeurs nettes	55 505 909	-3 810 030	50 483	-4 169	17 029	51 658 256

Les variations de périmètre correspondent aux variations du taux d'intérêt des sociétés intégrées proportionnellement.

➔ méthode et durée d'amortissement :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire pour l'ensemble consolidé, selon les durées d'usage de ces biens :

- Aménagement des terrains.....de 12 ans à 25 ans
- Constructionsde 10 ans à 40 ans
- Installations techniques.....de 10 ans à 30 ans
- Equipements, matériel et outillagede 5 ans à 30 ans
- Matériel de transport.....de 5 ans à 20 ans
- Matériel de bureau et informatique.....de 2 ans à 10 ans
- Autres immobilisations.....de 2 ans à 10 ans

➔ Ecart d'acquisition :

Au 30 juin 2011, suite à la constitution de la société VERTDIS par apports des titres JARDINS PAYS De France et CHAMP LIBRE, un écart d'acquisition actif a été constaté pour un montant de 1 631 780 €. En parallèle, dans les comptes consolidés du pallier VERTDIS, un écart d'acquisition passif a été constaté pour un montant de 11 065 055 €. Ces écarts d'acquisition sont amortis sur une durée commune de 20 ans.

Au 30 juin 2012, suite à la prise de participation complémentaire dans le capital de l'UNION UCAVO, un écart d'acquisition d'un montant de 381 662 € a été constaté. Il correspond à des capacités de stockage, et à ce titre a été porté en écart d'évaluation sur le poste construction. Il a été amorti en totalité sur l'exercice puisqu'en contrepartie, une plus-value de cession avait été constatée sur la société SEMMAP suite à un échange de capacités de stockage.

Au 30 juin 2020, la prise de participation dans le capital de la société PRISE DIRECT' a dégagé un écart d'acquisition d'un montant de 1 038 587 €. Il est principalement dû à la situation nette négative de la société. Cet écart est en conséquence laissé en écart d'acquisition et amorti sur la durée maximale autorisée de 10 ans. Au 30 juin 2021, cet écart avait fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 415 435 €. Au 30 juin 2023, cet écart est sorti du périmètre avec la cession des titres de cette société, sans constatation d'un amortissement complémentaire.

Le détail des écarts d'acquisition se présentent ainsi :

ECARTS D'ACQUISITION				
En Euros	Chez AGORA sur PRISE DIRECT'	Chez AGORA sur LAERMANS	Chez AGORA sur VERDIS	Chez VERDIS sur CHAMP et JPF
MONTANT BRUT	1 038 587	114 490	1 631 780	- 11 065 055
DUREE AMORTISSEMENT	10	15	20	20
AMORTISSEMENT A NOUVEAU	311 577	114 490	979 068	6 639 032
DOTATIONS/REPRISE	-	-	81 589	553 253
AMORTISSEMENT CLÔTURE	311 577	114 490	1 060 657	7 192 285
DEPRECIATION COMPLEMENTAIRE	415 435			
VARIATION PERIMETRE	- 311 575	-		
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2023	-	-	571 123	- 3 872 770
TOTAL			571 123	

L'écart d'acquisition constaté sur les sociétés CHAMP LIBRE et JARDIN PAYS DE France est comptabilisé directement dans les comptes de VERDIS dans la quote-part de mise en équivalence, suite à la fusion de ces trois sociétés.

➔ Ecart d'évaluation :

Au 30 juin 2023, les écarts d'évaluation suivants sont comptabilisés :

ECART D'EVALUATION	
Chez UCAVO	Chez SEMMAP
capacité stockage	terrain
381 662	628 095
381 662	
-	
381 662	-
-	628 095

→ Crédit bail :

Le Groupe AGORA n'a pas eu recours à l'utilisation de crédit-bail au cours de l'exercice.

□ **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	10 177 703	554	9 687 483	2 364 273		2 855 047
Créances rattachées à des participations	193 228		18 115			175 113
Autres titres immobilisés	3 522	152				3 674
Prêts	1 425 681		173 234			1 252 447
Autres immobilisations financières	8 210 726	11 891	3 511 977	-1 028 185		3 682 455
Titres mis en équivalence	4 962 118			207 424	-596 980	4 572 562
Valeurs brutes	20 010 860	12 597	13 390 809	1 336 088		7 968 736

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	3 623 822	6 249	4 280 446	730 281		79 906
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 304 786	325 336	408 388			1 221 734
Autres immobilisations financières	25 233					25 233
Titres mis en équivalence						
Provisions	4 953 841	331 585	4 688 834	730 281		1 326 873

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	6 553 881	-5 695	5 407 037	1 633 992		2 775 141
Créances rattachées à des participations	193 228		18 115			175 113
Autres titres immobilisés	3 522	152				3 674
Prêts	120 895	-325 336	-235 154			30 713
Autres immobilisations financières	8 185 493	11 891	3 511 977	-1 028 185		3 657 222
Titres mis en équivalence	4 962 118			207 424	-596 980	4 572 562
Valeurs nettes (hors titres mis en équivalence)	15 057 019	-318 988	8 701 975	605 807		6 641 863

Le poste « titres de participation non consolidés » représente la valeur comptable des titres de diverses sociétés non consolidables détenues par l'une ou l'autre des sociétés consolidées

TITRES DE PARTICIPATION	en Euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Total des immobilisations financières en valeur nette hors ME		6 641 863	15 057 019
PARTS CRCA		613 817	613 817
PARTS INVIVO		954 646	954 646
TITRES TEREOS AGRO INDUSTRIE (net de dépréciation)		-	3 502 847
TITRES SENALIA UNION		490 528	490 528
TITRES INOXA (ex SICAPA)		236 952	236 952
UNEAL		129 014	129 014
TITRES SPECTRALIS CHEZ SYNERGIS INVESTISSEMENTS		-	315 790
AUTRES PARTICIPATIONS		353 858	313 809
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS (Appel de fonds HEUDICOURT)		175 113	193 228
PRÊTS (nets des dépréciations)		30 713	120 895
DEPOSIT (principalement chez CEREMIS)		3 657 222	8 185 493

* >100 000€ seuil significatif

La principale variation correspond au dépôt lié aux opérations MATIF chez CEREMIS GRAINS et à la sortie des titres TEREOS AGRO INDUSTRIE, à la suite de la cession des titres de participation et de la reprise de la provision sur ces mêmes titres. De même, chez SYNERGIS INVESTISSEMENTS, les titres ont été sortis de l'actif.

□ TITRES MIS EN EQUIVALENCE

En Euros	30/06/2023	30/06/2022
Participations par mise en équivalence	4 572 562	4 962 118
TITRES CEREMIS INVESTISSEMENT	-	208
DONT QUOTE PART DE CAPITAUX PROPRES		1 865
DONT QUOTE PART DE RESULTAT		2 073
TITRES CEREMIS TRADING	20 457	20 441
DONT QUOTE PART DE CAPITAUX PROPRES	20 441	18 370
DONT QUOTE PART DE RESULTAT	122 706	12 324
TITRES VERTDIS	4 552 105	5 149 181
DONT QUOTE PART DE CAPITAUX PROPRES	6 158 949	5 890 270
DONT QUOTE PART DE RESULTAT	301 687	564 067
TITRES PRISE DIRECT'	-	207 296
DONT QUOTE PART DE CAPITAUX PROPRES		762 465
DONT QUOTE PART DE RESULTAT		969 761

Les titres des sociétés CEREMIS INVESTISSEMENT et PRISE DIRECT' ont été cédés au cours de l'exercice.

Les sociétés CEREMIS TRADING et VERTDIS, distribuent un dividende.

□ STOCK

Les stocks des produits du sol sont évalués de la manière suivante : Prix Moyen d'Acompte, tous compléments de prix inclus, ainsi que les majorations mensuelles constatées au 30 juin de chaque année de façon certaine.

Les Approvisionnements sont, quant à eux, valorisés suivant la méthode FIFO compte tenu de l'application de la loi des 3R. la valorisation des engrais selon la méthode FIFO, tient compte des frais d'approche.

Les provisions sur stocks sont établies en fonction des conditions du marché, constatées à la période de la clôture des comptes. Une provision pour tenir compte des marchandises obsolètes et pour les risques de prix sur les engrais a été comptabilisée pour 2 280 657 €.

STOCK AU 30/06/2023	PDS	APPROV	SEM	MAT CONSO	TOTAL
	10 063 407	26 142 095	682 373	1 833 789	38 721 664
PROV/STOCK AU 30/06/2023	PDS	APPROV	SEM	MAT CONSO	TOTAL
	-	2 280 656	18 368	-	2 299 024

□ CREANCES D'EXPLOITATION

Ventilation des créances d'exploitation par nature et échéance :

CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS DE 1 AN
En Euros			
Créances rattachées à des participations	175 113	175 113	
Prêts	1 252 447	361 059	891 388
Autres immobilisations financières	3 682 455	3 643 736	38 719
Avances et acomptes/commandes	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	39 297 975	39 280 647	17 328
Actifs d'impôts différés	22 482	22 482	
Capital souscrit, appelé, non versé	3 507	3 507	
Charges constatées d'avance	1 112 118	1 110 124	1 994
Autres créances	36 450 169	36 447 139	3 030
SOLDE AU 30 JUIN 2022	81 996 266	81 041 813	954 453

Les autres créances à plus d'un an, intègrent les comptes adhérents. La variation du poste « autres immobilisations financières » intègre le DEPOSIT chez CEREMIS GRAINS.

□ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites dans les comptes consolidés au cours historique ou à la valeur de marché pour une valeur nette de **60 555 811 €**.

Les provisions sur Valeurs Mobilières de Placement ont été calculées sur la différence entre le cours d'achat et le cours de bourse constaté au fixing du 30 Juin 2023. Elles s'élèvent à **180 796 €**.

□ VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DU GROUPE

Ce tableau est présenté sur deux exercices et fait partie des états de synthèse présentés en première partie de ce document.

□ VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DES MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires ne sont pas significatifs et concernent essentiellement la société UNION SYNERGIS.

□ **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges évoluent de la façon suivante :

En euros	30/06/2022	augmentation	diminution	Fusion	variation périmètre	30/06/2023
PROVISIONS RISQUES CHARGES	13 905 383	2 067 447	-4 816 113		1 584 884	12 741 601
TOTAL PROVISIONS RISQUES CHARGES	13 905 383	2 067 447	-4 816 113	-	1 584 884	12 741 601

Les variations de périmètre correspondent aux variations du taux d'intérêt des sociétés intégrées proportionnellement.

Les principales provisions concernent les risques ou charges suivants :

- Engagements de retraite et cice : 2 261 192 €
- Risques commerciaux (be api, prix phyto, adhérent) : 156 662 €
- Charges de démolition suite à fermeture de sites imposée par la DRIRE et la réorganisation territoriale et économique : 934 522 €
- Mise en conformité : 3 203 870 €
- Risque de dépollution (site de stockage de déchets d'Attainville) : 1 437 500 €
- Risque GIE SYNERGIE MANAGEMENT : 171 608 €.

□ **RETRAITEMENT DES PROVISIONS POUR INDEMNITES DE RETRAITE**

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont établies selon la méthode rétrospective sur une probabilité de départ à la retraite à 62 ans pour les cadres et 60 ans pour les non-cadres. la méthodologie historique a été respecté mais l'âge de départ à la retraite a été harmonisé et tient compte de l'age minimum de départ à la retraite selon le code de sécurité sociale . Les bases retenues et les calculs actuariels ont été confiés à un organisme de gestion extérieur, spécialisé en ce domaine, SOGECAP. La provision IDR, représente l'engagement total de la Coopérative au départ des salariés non couvert par un contrat d'assurance.

□ **TABLEAU DES DETTES FINANCIERES ET DETTES D'EXPLOITATION**

DETTE FINANCIERES	MONTANT BRUT	< 1 AN	A +1 AN
Emprunts LT & MT	14 266 432	1 688 048	12 578 384
Ristournes bloquées			
Dépôts et cautionnement		-	
Concours bancaires courants	12 628 328	10 790 117	1 838 211
Dettes Ethanol droits nouveaux			
Intérêts courus		-	
Autres dettes financières	13 713 384	13 713 384	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 454 343	15 454 343	-
Dettes fiscales et sociales	8 243 900	8 243 900	-
Impôts différés passif	85 377	85 377	
Dettes sur immobilisations	133 138	133 138	-
Autres dettes	50 458 982	49 573 840	885 142
Produits constatés d'avance	3 850 868	3 843 433	7 435
SOLDE AU 30 JUIN 2022	118 834 752	103 525 580	15 309 172

□ **PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER**

En Euros	30/06/2023
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION	87 413
PRODUITS DES AUTRES VALEURS MOBILIERES	487 980
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 161 361
REPRISE PROVISIONS FINANCIERE	4 701 843
<i>dont reprises provisions sur titres cédés (1)</i>	4 279 446
DIFFERENCE DE CHANGE	24 912
	<u>8 463 509</u>
En Euros	30/06/2023
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 988 167
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	322 800
DOTATIONS FINANCIERES SUR TITRES HORS GROUPE	279 585
	<u>3 590 552</u>
RESULTAT FINANCIER NET	4 872 957

- (1) Les reprises de provisions financières comprennent les reprises sur titres cédés CEREMIS INVESTISSEMENT et PRISE DIRECTE pour 776 600 €, et la reprise de provisions sur titres TEREOS pour 3 502 847 €. La reprise de provisions sur situation nette négative de la société PRISE DIRECTE d'un montant de 1 589 400 € est portée au résultat exceptionnel.

□ **PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Détail des charges et des produits exceptionnels :

En Euros	30/06/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	43 689
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION EN CAPITAL	14 922 450
<i>dont produits sur cessions de titres</i>	14 715 591
QUOTE PART DE SUBVENTIONS	366 341
REPRISE PROVISIONS	3 243 099
<i>dont reprises provisions sur titres cédés (1)</i>	1 589 400
TRANSFERT DE CHARGES	-
	<u>18 575 579</u>
En Euros	30/06/2023
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	705 645
<i>dont coûts dégâts et sinistres</i>	219 113
<i>dont contribution Fonds de Garantie</i>	179 261
<i>dont pénalités et amendes</i>	171 609
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION EN CAPITAL	10 135 107
<i>dont valeur nette comptable sur cessions de titres</i>	9 745 233
<i>dont charges sur travaux démolition, désamiantage et rénovation cases engrais</i>	339 389
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORT. ET PROVISIONS	1 998 482
<i>dont dotation pour mise en conformité</i>	1 026 414
	<u>12 839 234</u>
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	5 736 345

(1) Reprise sur provision sur situation nette négative de la société PRISE DIRECTE

□ IMPOSITION DIFFEREE

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont recalculés à la fin de chaque période pour toutes les différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Le calcul est effectué sur la base du taux de 25% contre 26.50% en N-1. Ils se décomposent de la façon suivante :

En Euros	30/06/2023	30/06/2022
Impôts différés actif		
Différence temporaire	5 985	8 392
Report Déficitaires		
Engagements retraite	16 497	23 753
En Euros	22 482	32 145
Impôts différés passif		
Provisions règlementées	11 984	15 233
Ecarts d'évaluation	73 393	77 796
En Euros	85 377	93 029

La variation de la fiscalité différée constatée au compte de résultat s'élève à 2 011 €.

Par mesure de prudence les reports déficitaires dont la récupération est incertaine à un horizon de 3 ans, ne sont pas pris en compte.

La fiscalité différée sur écarts d'évaluation concerne la société SEMMAP.

L'impact de variation du taux d'IS figurant en produits exceptionnels s'élève à 3 272 €.

□ COMMENTAIRE SUR LES VARIATIONS DE TRESORERIE CONSOLIDEE

Le tableau des variations de trésorerie consolidée, présenté dans ce document, détaille les principaux flux financiers de l'exercice, notamment les flux de variations de périmètre correspondant à la trésorerie des sociétés intégrées proportionnellement et ayant connu une variation du taux d'intérêt. Le tableau des variations de trésorerie est établi sur la base de la capacité d'autofinancement et non de la marge brute d'autofinancement. Le flux d'investissement intègre la variation du poste « fournisseurs d'immobilisation ». Les flux concernant les prêts financiers sont présentés en net.

□ INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

En application du règlement ANC n° 2014-03 et 2020-01 aucune information n'est communiquée sur les transactions conclues en les parties liées.

A ce titre, il n'y a pas de transactions avec les parties liées, d'importance significative, qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales du marché.

□ INFORMATIONS SUR LA COMPTABILISATION DES GAINS ET PERTES DE CHANGE

Le traitement comptable, retenu dans les comptes sociaux, des écarts d'actif et de passif provenant de la conversion des comptes annuels des dettes et des créances libellées dans une autre monnaie est maintenu pour les comptes consolidés

□ **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Engagements reçus	Engagements donnés sur financements MLT	Engagements donnés sur financements CT	Engagements donnés sur risques de marché
AGORA : France Agrimer plafond	233 000 000		233 000 000	
AGORA : Gage SAAR LB plafond			18 000 000	
AGORA : Capital responsabilité quinquennale	487 742			
AGORA : CEREMIS TRADING sur financements court terme			646 000	
AGORA : INOXA sur financements court terme			369 000	
AGORA : CACEIS			15 803 237	
CEREMIS : Partenaires Financiers	53 870 700		59 395 900	
CEREMIS : Financement CACEIS	13 813 000		13 813 000	
CEREMIS : Financement CARGILL			138 130	
CEREMIS : Financement CRM TRADING			138	-

Les engagements donnés par la coopérative en garantie des financements de ses filiales sont éliminés au titre des engagements intra-groupe puisque les financements figurent au passif du bilan consolidé.

Les engagements concernant la société CEREMIS sont donnés au pourcentage d'intérêt de 27.63 % au 30 juin 2023 et 43,10% pour la société CEREMIS Trading.

□ **INFORMATION SECTORIELLE**

Chiffre d'Affaires en Euros	2022/2023	2021/2022
PDS	292 137 793	245 761 495
APPROVISIONNEMENT	140 054 391	109 566 439
SEMENCES & GRAINES	1 333 194	1 631 740
SERVICES & PRODUITS "VERT"	15 440 796	15 020 202
TRANSFERT DE CHARGES MATIF (1)	9 964 289	18 079 032
	458 930 463	390 058 908

(1) Les marges négatives ou positives refacturées par CEREMIS GRAINS à ses associés et comptabilisées en social dans le compte « transfert de charges », sont dorénavant considérées comme des opérations entrant dans le chiffre d'affaires consolidé, en conséquence, le solde du compte transfert de charges net des éliminations intra groupe a été ajouté au chiffre d'affaires « prestations de services » de la société CEREMIS GRAINS. A titre comparatif, ce même reclassement est présenté en proforma sur le tableau ci-dessus.

La variation du chiffre d'affaires « services » est essentiellement due à la facturation de prestations liées aux services réalisés auprès de certains fournisseurs d'approvisionnement D'une manière générale le Chiffre d'Affaires s'accroît fortement sous l'effet prix et l'effet Volume en Produits du Sol.

□ **EFFECTIFS**

En équivalent temps plein	30 juin 2023	30 juin 2022
CADRES	30	30
AGENTS DE MAITRISE	51	56
EMPLOYES/OUVRIERS	58	63
EFFECTIF TOTAL	139	149

Les effectifs concernant les sociétés intégrées proportionnellement sont donnés au pourcentage d'intérêt.